

Accélérer les réformes structurelles pour la transparence et redevabilité dans le secteur des industries extractives au Gabon.



SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

**Recueil des contributions du GMP ITIE Gabon dans le
cadre de la revue du projet de rapport ITIE 2021**

Sommaire

1. Déroulement de la revue du projet de rapport ITIE 2021	3
2. Revue du rapport ITIE 2021	5
2.1 Contributions du collège de la société civile.....	5
2.2 Contributions du collège des opérateurs publics.....	6
2.3 Contributions du collège du secteur privé.....	8
2.4 Contributions du collège de l'administration publique.....	9
2.5 Contributions du secrétariat technique permanent.....	11

1. Déroulement de la revue du projet de rapport ITIE 2021

Le cabinet Moore a transmis en date du 11 avril 2023, le brouillon du rapport de l'ITIE Gabon de l'année fiscale 2021, pour recueil des avis et commentaires des membres du GMP de l'ITIE Gabon. Cette version préliminaire du rapport étant sujette à la revue qualité interne au cabinet Moore devra tenir compte des différentes contributions formulées par les collèges.

Les travaux se sont déroulés tels qu'indiqués ci-dessous.

Organisation des travaux spéciaux			
Jours et heures	GMP	Effectifs	Participants
Mercredi 12 Avril (10:00 – 14:00)	Collège de la Société Civile	6	Animation/échanges : Membres de chaque collège Facilitation : Secrétariat Technique Permanent
Mercredi 12 Avril (14 :30 – 18 :30)	Collège des Opérateurs Publics	2	
Jedi 13 Avril (10 :00 - 14 :00)	Collège de l'Administration Publique	8	
Jedi 13 Avril (14 :30 - 18 :30)	Collège du Secteur Privé	2	

Ils se poursuivront selon le chronogramme ci-dessous.

Recueil, compilation et transmission des contributions			
Rubriques	Intervenants	Echéances	
Transmission des amendements au Secrétaire Technique Permanent pour prise en compte	Collèges du GMP	Jedi 13 avril à 17 :00	
Compilation des contributions des Collèges	Secrétariat Technique Permanent	Vendredi 14 avril à 13 :00	
Session Extraordinaire du GMP pour la validation des conclusions de la revue du projet de Rapport ITIE Gabon 2021	Collèges du GMP Secrétariat Technique Permanent	Vendredi 14 avril de 14 :00 à 15 :00	
Transmission au Cabinet Moore pour un retour le lundi 17 avril 2023 à 13 heures	Présidente de l'ITIE Gabon	Vendredi 14 avril à 17 :00	
Session Extraordinaire du GMP pour l'adoption du Rapport ITIE Gabon 2021 actualisé	Collèges du GMP Secrétariat Technique Permanent	Mardi 18 avril 2023 de 9 :00 à 11 :00	

Notification aux plus Hautes Autorités de la clôture des travaux et de la mise à disposition du Rapport TTIE Gabon 2021 pour information et préparation de la campagne d'information inhérente à la publication	Présidente de l'ITIE Gabon	Mardi 18 avril 2023
Publication du Rapport ITIE Gabon sur le site web de l'ITIE	Présidente de l'ITIE Gabon	Entre Jeudi 20 avril 2023 à 15 :00 ou Vendredi 21 avril à 9 :00

Les aspects passés en revue lors des différentes séances par collège concernaient :

La forme

- Structure du rapport ITIE
- Diverses corrections de coquilles, sources de certaines figures et tableaux

Le fond

- Aperçu de la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon
- Résultats des travaux de l'étude de cadrage et ceux des travaux de réconciliation
- Chiffres clés du Rapport ITIE 2021
- Documentation des constats/limitations et leur traduction dans les recommandations
- Prise en compte et documentation de chaque exigence
- Niveau de désagrégation des données/informations
- Qualité des données et assurance qualité
- Complétude des annexes
- Revue en plénière du projet de rapport et certaines questions en débats nécessitant des éclairages du cabinet Moore

Sont résumées à la section 2, les différentes contributions des collèges ainsi que celles du secrétariat permanent. Les détails des commentaires, annotations et propositions de corrections, modifications et reformulations sont intégrés directement dans les version word modifiables pour faciliter l'intégration par le cabinet Moore.

2. Revue du rapport ITIE 2021

2.1 Contributions du collège de la société civile

REFERENCES DANS LE RAPPORT	PROPOSITIONS
SUR LA FORME : Structure du rapport et corrections des coquilles	
Diverses corrections et commentaires intégrés dans la version word dont les principales	
SUR LE FOND : Revue du projet de rapport et questions en débats nécessitant des éclairages du cabinet Moore	
<ul style="list-style-type: none">• Contribution de COMILLOG directement dans le rapport• Section 2.1 page 10 pour une meilleure lisibilité des chiffres et ainsi éviter toute confusion dans l'interprétation des chiffres, les valeurs devraient être libellées en milliards de francs CFA plutôt qu'en millions pour tous les tableaux• Il est important que les données relatives à la production d'hydrocarbures puissent également inclure le gaz opéré par PERENCO, même dans l'hypothèse où il ne serait destiné qu'au marché domestique. Par conséquent, il est nécessaire de faire apparaître dans le rapport, aussi bien le volume produit, la valeur correspondante que, les revenus que l'Etat en aurait éventuellement tirés, fussent ils nuls.• Il est important aussi de documenter le type d'hydrocarbures indiqués NC dans le tableau• Page 11 : le type de brut marqué NC dans le tableau 1 n'appartient pas dans le tableau des exportations, il est nécessaire de préciser si les quantités correspondantes figurent au nombre des exportations sinon qu'en a-t-on fait ?• Bien vouloir compléter la légende du tableau en précisant s'il ne s'agit que des exportations de l'Etat• Sur la production minière : il est nécessaire de documenter pour quoi en dehors de l'or et du manganèse, le prix moyen des autres substances figurant dans le tableau 3 n'est pas communiqué par la DGMG. Il est important de communiquer également le prix moyen de chaque substance.• La figure 5 ne représente pas la réalité du secteur puisqu'il ne prends pas en compte de manière exhaustive la valeur des substances présentées dans le tableau• 2.3 tableau 6 : Absence de la déclaration de la SEM et préciser en commentaires la ligne autres du tableau 6• 2.5.1 La société civile exige à la GOC devra justifier pour quoi elle n'a pas soumis son formulaire de déclaration ITIE pour l'année 2021. Cette justification devra figurer dans le présent rapport. Il s'agit de mettre la lumière sur les 19 301 milliards de francs CFA indiqués par les entités gouvernementales mais non confirmés par la GOC qui n'a pas désigné soumettre son rapport.	

2.2 Contributions du collège des opérateurs publics

REFERENCES DANS LE RAPPORT	PROPOSITIONS
SUR LA FORME	
Structure du rapport et corrections des coquilles	Diverses corrections et commentaires intégrés dans la version word dont les principales
SUR LE FOND	
Revue du projet de rapport et questions en débats nécessitant des éclairages du cabinet Moore	
GOC	GOC
2.6.2 Justification des écarts résiduel de conciliation (Tableau 10 et 11)	<ul style="list-style-type: none"> - Harmoniser les chiffres des 2 tableaux avec ceux de l'annexe 14 - Tenir compte du contenu du mail transmis par M. Geoffrey Michel DAMAS ALAFOU, le mercredi 12 avril 2023 à 00:37 et relatif au formulaire de Déclaration GOC/TTIE 2021 - Actualiser le tableau 62 (paragraphe 6.1 PERENCO en tenant compte des informations de la GOC et de son fonctionnement) - Actualiser la figure 11 en intégrant les informations de la GOC
Tableau 62 : Rapprochement des flux de paiement en nature en bbl (pour les sociétés retenues dans le périmètre de rapprochement)	
Figure 11 : Sommaire de la liste des contrats pétroliers au Gabon	
SEM	
Page 15 Conclusion sur l'exhaustivité des données et page 17, tableau 8	<ul style="list-style-type: none"> - La SEM a transmis ses formulaires de déclarations et formulaires certifiées par le CAC EY récupérés par M. Mint'oo au secrétariat permanent de l'ITIE Gabon, supprimer la référence correspondante - Ne conserver que les permis existants en 2021 (page 146)
Annexe 5 : Permis secteur minier au 31 décembre 2021/Permis de recherche pour l'or	
Tableaux 2 et 3	<ul style="list-style-type: none"> - Note de bas de page : ... du cout moyen de production déclarée par la SEM/valorisation au cours du marché et pas au coût moyen - Tenir compte de 425 244 720 FCFA
Page 88/Tableau 52 Information de 243 569 562 non conforme aux	

<p>déclarations transmises à l'administrateur indépendant</p> <p>6.2 Flux de paiement en numéraire</p> <p>Page 111 Taxe reportée par l&#39;</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Actualiser les tableaux avec le montant déclaré de 425 244 720 FCFA (cf. pièces justificatives) - Etat non effectivement encaissée soit 375 000 le libellé n'est pas clair. Il s'agit de quelle taxe ?
<p>Page 114 sur les Ecartés résultants des quittances rapportées par la douane</p> <p>Page 113 sur le Tableau 78 : Ecartés par taxe non significatifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Non reconnu par la société, cette information est la résultante de la non prise en compte des déclarations transmises par la SEM SOCIETE EQUATORIALE DES MINES - Indiquer l'origine de cet écart pour la SOCIETE EQUATORIALE DES MINES : 2 256 053
<p>Page 115 Tableau 79 : Ecartés non rapprochés par société pétrolière et Page 141</p> <p>Page 151 Les permis d'exploitation de la SEM en 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la SEM n'est pas une société pétrolière - c'est une société Gabonaise - MINKIE, MEBAGA, MIAMIZEZ, LE PERMIS DE MEBONG et l'autorisation de collecte de diamants sont sur 2022 et non 2021
<p>- Page 155 et 156</p> <p>- Page 173, les dividendes COMILOG 2020 payé en 2021</p> <p>- Page 64</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Montant 3.398.037.240 XAF retransmis au Trésor - Référence au décret 1012 portant création de la SEM qui en son article 2 dispose que la SEM est sous tutelle technique du ministère en charge des Mines et non le site internet de la SEM

2.3 Contributions du collège du secteur privé

REFERENCES DANS LE RAPPORT	PROPOSITIONS
SUR LA FORME : Structure du rapport et corrections des coquilles	Diverses corrections et commentaires intégrés dans la version word dont les principales
SUR LE FOND : Revue du projet de rapport et questions en débats nécessitant des éclairages du cabinet Moore	<ul style="list-style-type: none">- 1.3 : dans le périmètre des travaux il est indiqué les paiements effectués par les sociétés forestières. A supprimer. Inclure peut-être les sociétés de transport ?- 2.6 : écarts non conciliés ; suppose réconciliés, terme davantage financier ?- 2.7 : la recommandation n°13 devrait concerner la DGMG pas la DGH.- 3.3 : corriger le doublon dans le titre et vérifier le seuil de matérialité retenu par le GMP (3,7 Mds FCFA et 37 Mds dans le point 5.4).- 4.1.10 : corriger transport de minerais car devrait concerner les produits pétroliers.- 4.2.1 : en 2021, 6 permis d'exploitation d'or à grande échelle octroyés ; vérifier s'il ne s'agit pas plutôt de permis à petite échelle ?- 4.2.5 : il manque la carte des gisements.- 4.2.6 : dans le tableau 33 les permis de la société Armada Exploration concernent les métaux de base (pas le fer).- 4.2.9 : il aurait été utile d'intégrer les données de la GSEZ (minéral port) pour avoir une vue complète des revenus générés par les sociétés de transport des minerais.- 4.2.12 : dans le tableau 36 il semble qu'il y ait une erreur dans la valorisation de la production de la société ACM et le sous-total également.- 4.2.13 : dans le tableau 38 sur les données d'exportation, il faudrait vérifier les données « poids » pour le manganèse. Cela paraît peu cohérent. <p>Tableau 39, colonne différences :</p> <ul style="list-style-type: none">- 6.4.2 : Comilog et SEM classées dans les sociétés pétrolières (tableau 79). Indiquer sociétés extractives ?- 7.2 : dans tableaux 83 et suivants la rubrique « autres contributions » représente plus de 25% du total. Pourrait être utile de détailler davantage.- Annexe 13 : Comilog pas mentionnée dans liste des sociétés minières ? A quoi correspond la rubrique « autres » affectée à la DGMG pour un montant de 4.558 millions FCFA ?- Documenter les informations relatives au « NC » car significatives (poids entre 15 et 20%)

2.4 Contributions du collège de l'administration publique

REFERENCES DANS LE RAPPORT	PROPOSITIONS
SUR LA FORME : Structure du rapport et corrections des coquilles	
Diverses corrections et commentaires intégrés dans la version word. Insérer Mot du Président de la République Mot du Premier Ministre, Chef du Gouvernement Mot du Ministre de l'Economie et de la Relance	
SUR LE FOND : Revue du projet de rapport et questions en débats nécessitant des éclairages du cabinet Moore	
Toutes les corrections, modifications et propositions de reformulations ont été intégrées du rapport revu et qui sera transmis au cabinet DGH Tableau 12 : Recommandations rapport ITIE 2021 Recommandations 4 et 6, 12 à supprimer 4.1.4 Octroi et transfert des permis des hydrocarbures (Exigence ITIE 2.2) d) Les licences des hydrocarbures transférées en 2021 La DGH a confirmé qu'aucun transfert, ni cession d'actifs pétroliers n'a été réalisé en 2021 4.1.5 Registre public des permis et contrats des hydrocarbures (Exigence ITIE 2.3) Rajouter la GOC : CEPP MBOUMBA ET REMBOUE Modèle « Type » de Contrat d'exploration et de Partage de Production (CEPP) Annexe fournie Figure 13 : Les principaux projets pétroliers A supprimer Figure 14 : Production des hydrocarbures par qualité en 2020 (à vérifier) Les autres modifications ont été directement insérées dans la version word du rapport ITIE	
DGMG Corrections apportées sur la page 53 du rapport ITIE Gabon Corrections apportées sur la page 54 du rapport ITIE Gabon Corrections apportées sur la page 55 du rapport ITIE Gabon Corrections apportées sur la page 63 du rapport ITIE Gabon Corrections apportées sur la page 64 du rapport ITIE Gabon	

<p>Corrections apportées sur la page 65 du rapport ITIE Gabon</p> <p>Correction apportée sur la page 66 du rapport ITIE Gabon</p> <p>Corrections apportées sur la page 67 du rapport ITIE Gabon</p> <p>Corrections apportées sur la page 71 du rapport ITIE Gabon</p> <p>Corrections apportées sur la page 73 du rapport ITIE Gabon</p> <p>Exhaustivité des données et assurance qualité des données</p> <p>Conclusion sur l'exhaustivité des données (dans le rapport)</p> <p>Compte tenu que de l'absence des déclarations de la DGCP, la GOC et la SEM, nous ne pouvons pas conclure avec une assurance raisonnable que ce rapport couvre de manière exhaustive l'ensemble des revenus significatifs provenant du secteur extractif au Gabon pour l'année 2021</p> <p>Conclusion sur l'exhaustivité des données (proposition)</p> <p>Ce rapport présente une marge d'évolution en termes d'exhaustivité des données, avec la soumission prochaine des déclarations par la DGCP, la GOC et la SEM.</p> <p>Conclusion sur la fiabilité des données</p> <p>Compte tenu des constats indiqués ci-dessus, nous ne pouvons pas conclure avec une assurance raisonnable que les paiements et revenus issus du secteur extractif du Gabon pour l'année 2021 ont fait l'objet d'un audit indépendant crédible, conformément aux normes internationales.</p> <p>Conclusion sur la fiabilité des données</p> <p>La Constitution Gabonaise stipule que le Gouvernement dispose d'un délai de deux ans pour élaborer et présenter une loi de règlement qui valide et certifie les données de la loi de finance exécutée. En 2023, la loi de règlement disponible est celle de l'exercice de 2020. La loi de règlement de 2021 est en cours d'élaboration et sera présentée au Parlement en Juin 2023. De ce fait, les données transmises pour le Rapport ITIE Gabon 2021 ne peuvent être certifiées mais bénéficient de la garantie de fiabilité des responsables administratifs de ce rapport.</p> <p>Complétude des annexes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Annexe 5 Informations secteur minier valides au 31/12/2021 - Convention type recherche minière - Convention type exploitation minière à petite échelle
--

2.5 Contributions du secrétariat technique permanent

REFERENCES DANS LE RAPPORT	PROPOSITIONS
SUR LA FORME	
Structure du rapport et corrections des coquilles	Diverses corrections sont intégrées dans la version word. Indiquer les sources des tableaux, figures.
INTRODUCTION	Proposition 1 APERÇU DE L'ITIE AU GABON
1.1 Contexte 7	1.1 Historique de l'ITIE (2004-2013)
1.2 Objectif 8	1.2 Priorités nationales du secteur extractif (2021-2024)
1.3 Périmètre des travaux 8	1.3 Avancement de la mise en œuvre et perspectives (2022-2023)
	1.4 Autres opportunités thématiques prioritaires
	1.4.1 Planification du développement (1960-2022)
	1.4.2 Pratiques et dynamiques des réformes (2010-2022)
	1.4.3 Lutte contre la corruption et flux financiers illicites (2012-2022)
	1.4.4 Transition énergétique et minéraux critiques (2012-2022)
	1.4.5 Changements climatiques, marché carbone, égalité des genres, paix et sécurité
SUR LE FOND	
Revue du projet de rapport et questions en débats nécessitant des éclairages du cabinet Moore	Sans
Résultats des travaux de l'étude de cadrage	Insérer la synthèse des informations de l'étude de cadrage (cf. annexe fournie)
Résultats des travaux de réconciliation	Vérifier la cohérence des chiffres dans divers tableaux et annexes associées Tenir compte des annexes illisibles (cf. annexe 14 inséré en mode image)
Chiffres clés du Rapport ITIE 2021	En dehors de ceux mentionnés à la Figure 6 : Contribution du secteur extractif dans l'économie et notamment au PIB, aux emplois, à l'export et revenus/budgets de l'Etat, proposer dans un tableau synthèse pour cette année 2021, les données de production, paiements des sociétés
Documentation des constats/limitations du rapportage et leur traduction dans les recommandations	Les limitations mentionnées dans l'étude de cadrage concernaient l'Exigence 4.1.a, l'Exigence 4.1.b, l'Exigence 5.3 (FGIS), et l'Exigence 5.2. Seule l'Exigence 5.3 a été traduite dans les recommandations. Les constats/limitations ne sont pas suffisamment documentés.

Prise en compte et documentation de chaque exigence	Rappeler au début de chaque section correspondant à une exigence, l'objectif de celle-ci est mentionnée dans le guide de la validation de l'ITIE (cf. annexe fournie)
Niveau de désagrégation des données/informations	Les formulaires de déclaration et données associées ont été soumis par société, par entité gouvernementale retenue dans le périmètre de réconciliation 2021, par taxe et par nature de flux de paiements et par projet (pétrolier, minier). Quels enseignements tire-t-on des déclarations en rapport avec ces 4 niveaux ?
Exhaustivité des données et assurance qualité des données	A la date du 14 avril 2023, on constate que toutes les entités déclarantes retenues ont soumis leurs déclarations même si pour la majorité les déclarations certifiées n'ont pas suivies. L'administrateur doit en tenir compte dans la formulation de son opinion (référence aux pages 15 et 16 du rapport)
Complétude des annexes	Améliorer les annexes illisibles 02 annexes fournies - Synthèse des informations de l'étude de cadrage - Objectifs des exigences de la norme ITIE extrait du guide de la validation

